

**Commission : Discipline**

**Date : 03 octobre 2024**

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	21 09 24	ES MORNAC	Rappel à l'ordre	Art. 4.1.2 du Règlement Disciplinaire	Joueur	04 10 24	0 €
D3	21 09 24	ES MORNAC	Rappel à l'ordre	Art. 4.1.2 du Règlement Disciplinaire	Dirigeant	04 10 24	0 €

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Marcel BUISSON**

**La Secrétaire : Didier AUBIN**